

Compte rendu réunion de Conseil Municipal du 14 décembre 2021

Étaient présents :

M. PAILLARD Michel, Mme CHAUVIGNE Sophie, M. FERANDIN Pierre (arrivée à 19h50), Mme LEGROUX Virginie
Mme BEAUDUCEL Sylvia, M. BERGERE Arnaud, M. BOUVIER Rodolphe (départ à 23h30), M. BRUNEAU Patrice, Mme LEBOSSÉ Monique, M. M. DE SOJANAR Andony (arrivée à 20h), M. LANDAIS Hubert, Mme PIAU Betty, M. LOCHARD Pascal, M. LOCHIN Jean-Yves,

Etaient absents excusés : M. SAUVAGE Alexis, Mme CHEVALIER Martine ayant donné pouvoir à Madame Sophie CHAUVIGNE, Mme GOUPIL Marjorie, M. CHAUVIN Jean ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLARD,

Secrétaire de séance : Mme CHAUVIGNE Sophie

✍ INTERVENTION DE M. LE MANCQ ARCHITECTE URBANISTE

Monsieur Le Mancq, architecte urbaniste de la commune depuis plus de trente ans expose aux Conseillers Municipaux ses missions au service de l'intérêt général et sa participation dans l'aménagement et la vie d'un territoire. Il évoque quelques projets phares sur lesquels il a travaillé. Des échanges ont lieu concernant les défis culturels et environnementaux ainsi que sur le commerce rural. Il rappelle la nécessaire cohésion des professionnels (santé, commerces et services) en vue de développer l'attractivité du territoire.

✍ DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Marchés publics

Monsieur le Maire fait part aux conseillers municipaux des décisions prises concernant les marchés de travaux, fournitures, services et accords-cadres. Madame Virginie Legroux détaille les différents travaux devant intervenir.

N° DECISION	DATE	OBJET	ENTREPRISE	MONTANT
2021.11.28	26/11/2021	Réfection murs club house	SURY	10 256,80 € HT

Madame Virginie Legroux indique que les travaux devraient avoir lieu en mars 2022.

Droit de préemption urbain

Monsieur le Maire fait part aux conseillers municipaux des renonciations au droit de préemption urbain sur les biens vendus sur la commune :

BIEN	REFERENCE CADASTRALE	ADRESSE	NOTAIRES
bergerie	AL 25	1 Bel Air	Me FOUGERET
habitation	AD 75	11 rue de Normandie	Me GUILLERON
habitation	AO 215	16 rue du Fourmillon	Me PRODHOMME
habitation	AD 110, 111	1 et 3 impasse de la Douve	Me PRODHOMME
habitation	AL 278	6 rue du Soleil	Me MARSOLLIER-BIELA
terrain	AL 332	3 ter chemin de la Reveurie	Me FOUGERET

STRATEGIE, URBANISME, TERRITOIRE, BATIMENTS, VIE ECONOMIQUE ET COMMUNICATION

76 - Acquisition d'une licence IV

Maire

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la fermeture du restaurant Le Pierrot-Courtois situé sur la Commune, la municipalité souhaite préserver le tissu économique de la commune et permettre le maintien de cette activité commerciale pour un centre-ville attractif et dynamique.

C'est dans ce cadre que le Conseil Municipal approuve l'acquisition d'une licence pour l'exploitation d'un débit de boissons de 4^{ème} catégorie au prix de 9 000 € (hors frais de notaire).

77 - Modification du tableau des emplois

Maire

Au regard des besoins du service affaires à la population et de l'évolution à venir de services locaux, le Conseil Municipal adopte la modification du tableau des emplois à compter du 16 décembre 2021.

78 - Rapport d'activité de Laval Agglomération – Année 2020

Maire

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité pour l'exercice 2020 de Laval Agglomération, disponible sur <https://www.agglo-laval.fr/lagglo-mon-territoire/fonctionnement/les-rapports-dactivite/rapport-dactivite-2020-de-laval-agglo-8348>

Restitution Bureau Municipal : Néant

INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS, ESPACES VERTS

79 - Rapport d'activité - Territoire d'Energie Mayenne - Année 2020

Mme Legroux

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité de Territoire d'Energie Mayenne pour l'exercice 2020, disponible sur https://www.territoire-energie53.fr/media/rapport_activite_2020_vf_bd.pdf

80 - Travaux d'éclairage public du parking rue du Moulin

Mme Legroux

Le Conseil Municipal approuve les travaux d'éclairage public du parking rue du Moulin, dont le montant estimé est de 9 000€ HT, avec une participation à hauteur de 25% par territoire d'Energie Mayenne. Les travaux sont programmés entre la fin mars et la fin avril 2022.

Restitution commission : Néant

ENFANCE ET JEUNESSE

Restitution de la commission du 17/11/2021

Mme Chauvigné

Madame Sophie Chauvigné présente le séjour au ski qui aura lieu au Collet d'Alleverd en Isère, du 6 au 11 février 2022. Ce séjour est destiné aux 12-15 ans. La participation financière est de 450 €.

Madame Sophie Chauvigné indique que les inscriptions à l'accueil périscolaire Jules Ferry deviendront obligatoires. Elle précise que l'accueil de loisirs sera ouvert durant toutes les vacances scolaires de Noël.

Une présentation est faite du projet loisirs des jeudis et samedis et notamment de l'activité initialement prévue le samedi 18 décembre (course des papas et mamans Noël).

Un retour sera proposé au Conseil Municipal courant janvier concernant l'audit Jules Ferry.

FINANCES, VIE ASSOCIATIVE ET MANIFESTATIONS COMMUNALES

81 - Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour la création d'infrastructures d'envergure intercommunale au titre de la DSIL 2022 (dotation de soutien à l'investissement local)

M. Ferandin/Maire

Messieurs Paillard et Ferandin exposent les projets qui constituent la demande de subvention. Le Conseil Municipal approuve la demande de financement pour les projets.

82 - Tarifs communaux – Séjour au ski

M. Ferandin

Le Conseil Municipal approuve le tarif de 450€ pour le séjour au ski, qui aura lieu du 6 au 11 février 2022 au Collet d'Alleverd en Isère.

83 – Tarifs communaux – Modification de la grille tarifaire

M. Ferandin

Le Conseil Municipal élargit les tarifs communaux aux 12-17 ans et non plus aux 12-15 ans comme initialement.

84 – Concours des maisons décorées – Règlement

M. Ferandin

Le Conseil Municipal approuve le règlement et les prix en forme de bons d'achat à valoir chez les commerçants de la commune, dans le cadre du concours des maisons décorées.

85 – Budget principal - Créances irrécouvrables

M. Ferandin

Le Conseil Municipal décide l'admission en non-valeur des créances pour un montant total de 1 136,06 €.

86 - Budget principal - Provisions pour dépréciation d'actifs circulants

M. Ferandin

Le Conseil Municipal accepte la constitution des provisions au compte 6817 « dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants » pour un montant de 1 451 €.

87 - Correction du compte 266 « Autres formes de participations »

M. Ferandin

Le Conseil Municipal valide l'utilisation du compte 1068 pour la sortie des créances du bilan de la commune par opérations d'ordre non budgétaires.

88 - Budget principal – Décision modificative n°2

M. Ferandin

Monsieur Pierre Ferandin, présente la décision modificative n°2 du budget principal.

Restitution commission : Néant

✓ CULTURE ET SOLIDARITES

89 - CLECT du 15/09/2021 - Transfert de la compétence "Théâtre de Laval" et de la compétence "Enseignement artistique

Maire

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLECT en date du 15 septembre 2021 qui détermine le montant de charges transférées pour chacune des communes de Laval Agglomération.

Restitution commission

Monsieur le Maire précise que le projet de vidéo promotionnelle est en cours de finalisation.

✓ REVUE DE PRESSE

Les articles de presse concernant la commune sont disponibles dans le dossier envoyé aux conseillers municipaux.

/ **QUESTIONS DIVERSES**

/ **AGENDA**

18/01/2022 – Conseil Municipal

Vu par Nous, Michel PAILLARD, Maire de SAINT-PIERRE LA COUR. Affiché et publié le 20 décembre 2021 conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Michel PAILLARD,
Maire